



ASSOCIATION DES RIVERAINS DE L'AÉROPORT DE GENEVE

Le Comité de l'ARAG a le plaisir de vous inviter à
l'Assemblée Générale de l'ARAG
mardi 12 février 2019 à 18h, salle communale de Bellevue
Ecole de Bellevue, Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue

Ordre du jour

A. Partie statutaire (18h)

1. PV de l'AG précédente (en annexe)
2. Rapport d'activité pour l'année 2018 et perspectives 2019 (en annexe)
3. Rapports du trésorier et des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2018
4. Décharge au Comité de sa gestion
5. Election complémentaire du Comité, du Président et des vérificateurs des comptes
6. Divers

Les propositions et candidatures que vous désirez soumettre à l'Assemblée Générale doivent nous parvenir, jusqu'à 3 jours avant la date de cette dernière, à ARAG, c/o Lindup, ch. de Pont-Céard 7, 1290 Versoix ou par courriel : comite@aragge.ch

B. Partie publique (19h)

Introduction

Impact du Plan sectoriel d'infrastructures aéronautiques (PSIA) sur l'aménagement du territoire

M. Antonio Hodgers, Président du Conseil d'État et Conseiller d'Etat en charge du Département du Territoire

Me Jean-Daniel Borgeaud, avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, membre du Comité de l'ARAG.

Discussion

*À la suite de notre Assemblée Générale la Commune de Bellevue
proposera généreusement une verrée d'amitié*